



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MAZOUER (Charles), « Chronologie. (3-28 octobre 1670 – fin 1670) », *Le Bourgeois gentilhomme*, MOLIÈRE, p. 17-18

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14158-7.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14158-7.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHRONOLOGIE

(3-28 octobre 1670 – fin 1670)

1670

3-28 octobre 1670. La troupe se rend à Chambord par ordre du roi. « On y a joué entre plusieurs comédies *Le Bourgeois gentilhomme* », dit La Grange, cette comédie-ballet ayant été créée le 14 octobre, et plusieurs fois reprise alors. Toujours selon La Grange, à cette occasion, la troupe reçut « de part pour nourritures et gratification 600 livres 10 sols ».

8-15 novembre. La troupe doit aller à Saint-Germain par ordre du roi pour trois autres représentations du *Bourgeois gentilhomme*. La Grange note qu'elle a reçu 54 livres pour la nourriture « à 6 livres par jour chacun ».

15 novembre. Aux côtés de sa commère Catherine Leclerc (la De Brie), Molière est parrain de la fille des Beauval, récemment recrutés par le chef de la troupe.

18 novembre. Molière reçoit du trésorier des Menus-Plaisirs 2800 livres « pour les habits qu'ils ont fait faire pour le grand *Divertissement royal* qui s'est fait le dernier carnaval à Saint-Germain-en-Laye » – la représentation des *Amants magnifiques* de février-mars. Comme souvent, les remboursements de frais s'échelonnèrent au long des mois de cette année.

23 novembre. Première du *Bourgeois gentilhomme* au Palais-Royal.

3 décembre. La gazette européenne *Relations véritables*, imprimée à Bruxelles, annonce que le sieur Molière fait une comédie en machines et un ballet en musique ; il s'agit de *Psyché*.

14 décembre. Molière se voit consentir une rente de 550 livres par Lully et sa femme Madeleine Lambert pour un prêt à eux fait de 11.000 livres – signe du bon accord des deux artistes à ce moment-là.

31 décembre. Molière obtient un privilège valable dix ans pour *Le Bourgeois gentilhomme*, ainsi que pour *Psyché* (créée en janvier 1671) et *Les Femmes savantes* (créées en mars 1672) ; ce privilège sera enregistré le 13 mars 1671.

Année 1670

Parmi les pensions et gratifications aux gens de lettres est mentionnée la gratification annuelle de 1000 livres accordée par le roi à Molière pour l'année 1670, toujours « en considération des ouvrages de théâtre qu'il donne au public ».